



28 août 2025

(25-5397)

Page: 1/1

Original: anglais

**ÉTATS-UNIS – MESURE ANTIDUMPING VISANT LES PRODUITS TUBULAIRES
POUR CHAMPS PÉTROLIFÈRES EN PROVENANCE D'ARGENTINE**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE GROUPE SPÉCIAL

La communication ci-après, datée du 25 août 2025, a été reçue de la Présidente du Groupe spécial, qui a demandé qu'elle soit distribuée à l'Organe de règlement des différends (ORD).

Dans une communication adressée à l'ORD (WT/DS617/5) datée du 4 juillet 2024, le Groupe spécial *États-Unis - Mesure antidumping visant les produits tubulaires pour champs pétrolifères en provenance d'Argentine* (DS617) a indiqué qu'il ne prévoyait pas de remettre son rapport final aux parties avant le premier trimestre de 2025 et que son rapport serait distribué une fois qu'il aurait été traduit dans toutes les langues de travail de l'OMC.

Le 2 mai 2025, le Groupe spécial a remis son rapport final aux parties. Le 9 mai 2025, il a informé les parties que la date prévue de distribution de son rapport final était le 16 mai 2025.

Le 14 mai 2025, l'Argentine et les États-Unis ont informé conjointement le Groupe spécial qu'ils menaient des discussions concernant le règlement de ce différend et ont demandé au Groupe spécial de reporter la distribution du rapport final au 15 août 2025.

Le 11 août 2025, l'Argentine et les États-Unis ont informé conjointement le Groupe spécial qu'ils étaient toujours en discussion au sujet du règlement de ce différend. Dans ce contexte, ils ont demandé au Groupe spécial de reporter de nouveau la distribution du rapport final, jusqu'au 15 octobre 2025. La distribution du rapport final a donc été reportée au 15 octobre 2025.

Je vous saurais gré de bien vouloir distribuer la présente lettre à l'ORD.
